



AUDIENCE TRIBUNAL

Une sanction à la hauteur de la gravité des faits !

4 ans ferme et mandat de dépôt au CP de Fresnes

Ce mercredi 21 juin 2023, comparaisait devant le tribunal d'Évry l'agresseur présumé d'un personnel de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis par 3 chefs d'accusations :

- Violences volontaires aggravées sur personne dépositaire de l'autorité publique
- Préméditation
- Violences avec arme par destination

Pour rappel des faits, le lundi 19 juin 2023 notre collègue Jordan a été victime d'une grave agression au quartier disciplinaire. Il a reçu un coup de lame de confection artisanale au niveau du visage.

Cet acharnement caractérise la détermination et la violence inouïe de son agresseur, et reste un début de réponse sur ses réelles motivations ...

A l'appel de **Force Ouvrière Justice** et devant l'émoi suscité par cet acte odieux un rassemblement et un retard de prise de service ont été observés par les personnels devant les portes de notre établissement pénitentiaire le mardi 20 juin 2023, pour condamner fermement cette lâche agression mais aussi alerter nos pouvoirs publics.

Au regard de la détermination et du modus operandi de l'assaillant **Force Ouvrière Justice** a qualifié cet acte de prémédité.

Le verdict du tribunal est un signal fort envoyé aux auteurs d'agressions envers les personnels dépositaires de l'autorité publique :

- **15 jours ITT pour notre collègue qui gardera les stigmates tant physiques que psychologiques de cette agression survenue dans l'exercice de ses missions régaliennes.**

Verdict du tribunal : 4 ans ferme et un mandat de dépôt immédiat au CP de Fresnes

A la barre, le détenu est resté stoïque et impassible aux différents questionnements des juges. Il a reconnu froidement les faits en restant muet sur les motivations de son acte. Et surtout sans regrets !

Le bureau local Force Ouvrière Justice insiste auprès des personnels à ne pas hésiter de déposer plainte pour ne pas banaliser et faire condamner les agressions sous toutes ses formes !

La reconnaissance de notre profession et le respect de notre autorité se renforcent aussi sur les bancs des tribunaux.

Le bureau local Force Ouvrière Justice salue la plaidoirie des avocats en décrivant un véritable guet-apens avec préméditation.

Nous saluons également la présence des membres de la direction, associés aux personnels à leurs côtés dans cette épreuve.

Le bureau local Force Ouvrière Justice restera à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives et judiciaires, et continuera à vous apporter tout son soutien.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/4
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 21 juin 2023

